

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE CASSY



LANTON, LE 15 JUIN 2018



PARMENION
CONCERTATION & COMMUNICATION SENSIBLE

TABLE DES MATIERES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET	3
ORGANISATION DE LA CONCERTATION	4
1. OBJECTIFS ET ENJEUX	4
2. UNE CONCERTATION VOLONTAIRE.....	4
2.1 RÈGLES DU JEU	4
3. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	5
3.1 MOYENS D'INFORMATION DU PUBLIC	5
3.2 MOYENS DE CONCERTATION MIS À DISPOSITION.....	8
AVIS EXPRIMÉES	12
1. THEMATIQUES PRINCIPALES	12
2. IDEES ET PROPOSITIONS	13
Aménagements, sécurité et circulation.....	13
Cadre de vie	13
Commerces et services.....	13
3. CARTOGRAPHIE DES IDEES.....	14
BILAN ET ORIENTATIONS	15
1. UN LIEU DE RENCONTRE INTERGENERATIONNEL	15
2. PRESERVER LE CADRE NATUREL DE LA COMMUNE	16
3. ENCADRER LA CONCURRENCE COMMERCIALE	17
4. DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES	18
5. CONSERVER ET REHABILITER L'OFFICE DU TOURISME	19
CONCLUSION	20

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Du 2 avril au 31 mai 2018, la ville de Lanton a concerté les habitants sur le sujet de réaménagement du secteur de Cassy où se trouvent actuellement l'office du tourisme et les équipements sportifs.

La relocalisation programmée pour l'année 2019 du stade de football et des terrains de tennis sur la zone de Mouchon offre en effet l'opportunité d'inventer une nouvelle centralité pour la commune.

L'équipe municipale a souhaité associer tous les Lantonnais à cette réflexion de revitalisation urbaine susceptible d'ouvrir de nouveaux horizons en matière d'attractivité, de création d'emplois et d'installation de nouveaux habitants et socioprofessionnels.

Le projet répond aussi à des dynamiques d'amélioration du cadre de vie.

Limitrophe d'espaces naturels boisés, le site offre des perspectives intéressantes en matière d'approche environnementale de l'urbanisme et en termes de liaisons douces et d'ouverture vers le bassin, tout comme il bénéficie d'un positionnement attractif pour le développement des transports et l'amélioration de la sécurité routière.

Le cabinet Parménion basé à Bordeaux a été missionné pour conduire la concertation en tant que tiers garant neutre.

La participation importante aux ateliers de co-construction et à la plateforme numérique de concertation a montré une vraie implication des habitants de la commune sur ce sujet de co-construction d'un nouveau cœur de vie.

ORGANISATION DE LA CONCERTATION

La concertation publique autour du projet s'est déroulée du 2 avril au 31 mai. Durant cette période, plusieurs dispositifs d'information et de participation du public ont été mis en place, répondant à des objectifs précis.

1. OBJECTIFS ET ENJEUX

- Construire une vision commune de la nouvelle centralité
- Faire émerger les idées et les désirs des Lantonnais pour l'utilisation de cet espace
- Faire remonter les enjeux liés au réaménagement du centre-bourg et les manières les plus adaptées pour y répondre
- Associer les Lantonnais à la transformation de leur territoire en recueillant avis, besoins et attentes
- Faire émerger d'éventuels points de vigilance ou d'attention particulière

2. UNE CONCERTATION VOLONTAIRE

Notre cabinet PARMENION a été interpellé une fois sur le fait que cette concertation n'était pas une vraie concertation puisqu'elle n'était pas placée sous égide d'un garant de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Si le dimensionnement du projet de réaménagement du centre de Cassy ne justifie pas une saisine de la CNDP, il est cependant louable de souligner la démarche de concertation volontaire initiée par la mairie de Lanton et s'inscrivant dans une volonté de dialogue continu avec les citoyens.

La mairie a notamment souhaité s'appliquer un niveau d'exigence élevé autour de cette concertation, s'engageant à la **transparence**, à l'**écoute** de chaque opinion exprimée et à la **prise en compte** des grandes orientations définies lors des échanges.

La volonté municipale est illustrée dans les règles du jeu associées à cette concertation.

2.1 RÈGLES DU JEU



Information : toutes les informations en rapport avec le projet sont communiquées



Accessibilité : la concertation est accessible aisément à tout participant volontaire



Transparence : chaque opinion est enregistrée physiquement et numériquement



Écoute : la municipalité tient compte des orientations soulignées

3. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

3.1 MOYENS D'INFORMATION DU PUBLIC

Support de présentation



Articles de presse

6 articles de presse ont paru dans les journaux **Sud-Ouest**, **La dépêche du Bassin** et **Le Courrier de Gironde**, informant la population de la tenue d'une concertation publique. Ces articles sont disponibles en annexe.

Flyers et affiches

Les flyers ont été distribués dans les **4 000 boîtes aux lettres** de Lanton et mis à disposition dans les lieux publics (mairie, médiathèque, CCAS, etc.). Il a également été envoyé par mail à l'ensemble des élus, aux 4 comités de village, à l'ensemble des associations lantonaises (plus de 100) et des parents d'élèves.

Il a enfin été envoyé par courrier et accompagné d'une lettre à l'ensemble des riverains du secteur (une centaine de boîtes aux lettres).



Des affiches A4 et A3 ont été mises en place sur l'ensemble des panneaux d'information de la ville : Mairie, Centre d'Animation, Complexe sportif, Marché de Cassy, Salle de quartier de Taussat, Salle de quartier de Blagon.

Panneaux d'information

Plusieurs annonces ont été faites sur les panneaux lumineux :

- Une **annonce générale** sur la concertation du 2 avril au 31 mai invitant à participer sur la plateforme colidée.fr ou en mairie
- Des annonces **pour chaque atelier** de co-construction visibles au moins 15 jours avant la date de réunion

Site internet de la Ville

Une actualité sur la page d'accueil du site internet de la Ville a été publiée dès début avril.

Réaménagement du secteur de Cassy – Bilan de la concertation – 15 juin 2018

Facebook

2 posts ont été publiés sur Facebook le 7 avril (892 personnes atteintes) et le 12 avril (728 personnes atteintes).

Infos sur la publication

7 avril · G

Grands succès de la 1^{ère} réunion de concertation au sujet du réaménagement du secteur de Cassy

Plus d'une centaine de personnes sont venues participer à cet atelier de co-construction. 7 autres ateliers sont programmés pour la population et une plateforme de concertation est en ligne : [www.cassylanton.fr](#)

#ConstruisonsEnsembleL'avenir

Performances de votre publication

728 Personnes atteintes

22 Réactions, commentaires et partages

11	6	6
1	0	1
7	6	1
3	2	1

249 Cliquez sur la publication

78 10 164

2 Commentaires négatifs

1 Signaler comme inappropriable

1 Masquer toutes les publications

0 Signaler comme inappropriable

0 Masquer toutes les publications

19 personnes atteintes

2 commentaires 2 partages

Infos sur la publication

12 avril · G

Concertation, en avant toute !

Du 12 Avril au 31 Mai, Lanton consulte ses habitants sur le réaménagement du secteur de Cassy (actuelle piscine des sports et office de bourse).

La réalisation des équipements sportifs offre l'opportunité d'inventer ensemble une nouvelle centrale.

6 ateliers de co-construction sont prévus, une plateforme de concertation est en ligne et un registre est ouvert en mairie. Toute l'info sur [www.cassylanton.fr](#)

L'occasion de mener une réflexion commune sur le devenir de cet espace.

#ConstruisonsEnsembleL'avenir

Performances de votre publication

892 Personnes atteintes

63 Réactions, commentaires et partages

25	19	6
1	1	0
28	13	15
9	9	0

333 Cliquez sur la publication

29 29 279

2 Commentaires négatifs

0 Signaler comme inappropriable

2 Masquer toutes les publications

0 Signaler comme inappropriable

0 Masquer toutes les publications

18 personnes atteintes

4 commentaires 0 partages

Pages Facebook de la ville de Lanton

Site internet de la Ville

Une actualité a été publiée sur le site <https://www.mairie-lanton.fr/>

3.2 MOYENS DE CONCERTATION MIS À DISPOSITION

La mairie de Lanton a souhaité ouvrir la concertation publique à chaque citoyen concerné ou volontaire. Dans ces conditions, un dispositif de concertation global a été mis en place, conjuguant temps de rencontre physiques et participation dématérialisée.

Ateliers de co-construction

Six ateliers de co-construction ont été organisés pendant la période de concertation : un atelier par bourg (Cassy, Lanton, Taussat, Blagon) et deux ateliers réservés aux riverains du secteur et aux socioprofessionnels du territoire. Les ateliers se divisaient en 3 temps :

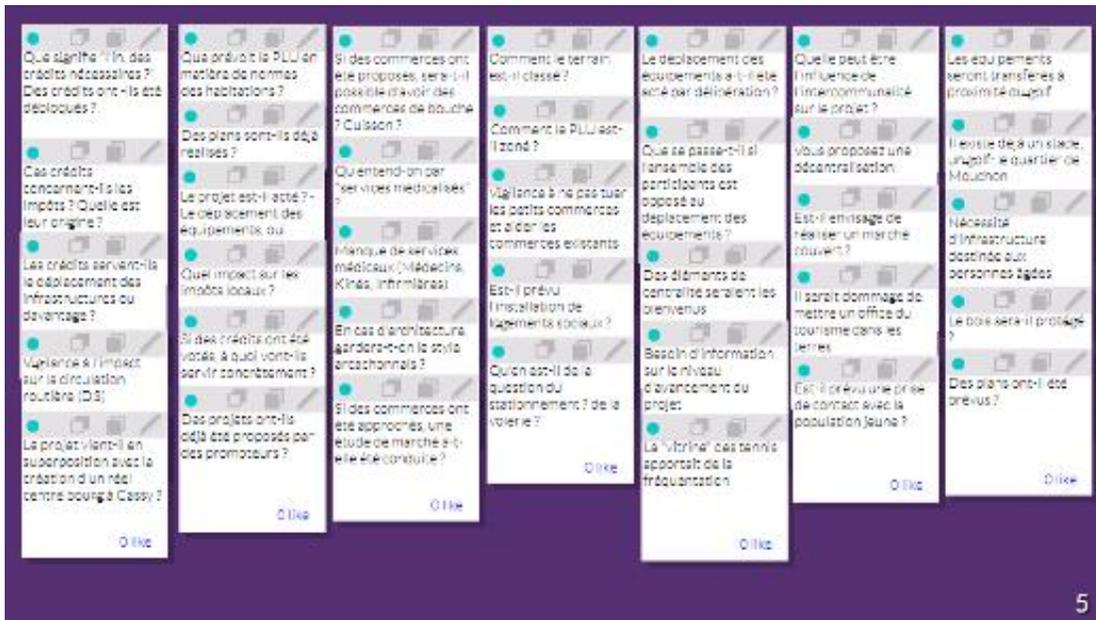
- Présentation du dispositif de concertation
- Séance de questions-réponses et/ou de clarification
- Séance de travail en mode world café

L'objectif du troisième temps était donc de travailler et débattre de manière collective sur le réaménagement du centre-bourg en formulant des idées et suggestions, enregistrées en direct grâce à notre outil numérique.



Atelier de concertation « Cassy », 12 avril 2018

Lors des ateliers, nous avons également mis à disposition notre outil numérique de participation, **BrainstormIN**. L'objectif : permettre à chacun de pouvoir participer simplement et tout au long de la rencontre via des tablettes mises à disposition sur les tables.



Quelques contributions enregistrées lors du premier atelier de concertation

Colidée

Pendant toute la durée de la concertation, Parménion a également mis à disposition des habitants et de la municipalité le réseau social de concertation COLIDÉE. Ainsi, les participants ont pu récupérer de l'information sur le projet, consulter les réponses aux questions posées en atelier et proposer leurs contributions.

Colidée a également été utile à l'actualisation de la concertation : en effet, les réponses de la mairie aux questions enregistrées en atelier ont été publiées sur la plateforme.

VILLE DE LANTON
Inventons ensemble une nouvelle centralité

Comprendre Participer Tendances Porté par Mairie de Lanton Galerie Sondages Evénements

COMPRENDRE

- RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LE 19 AVRIL
- RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LE 14 AVRIL
- DÉBATS D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018
- INVENTONS ENSEMBLE UNE

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LE 19 AVRIL

Le 19 Avril 2018, l'atelier de concertation avec les habitants du bourg de Lanton a fait émerger une nouvelle série de questions auxquelles nous répondons aujourd'hui. Ces questions et leurs réponses ont été hiérarchisés en 5 thématiques:

NOUVELLE CENTRALITÉ

Pourquoi développer un centre-ville à cet endroit ?
Ce site présente de très nombreux avantages et notamment :

- Foncier disponible communal important en plein cœur de Ville
- Vitrine de tout premier plan depuis l'axe routier départemental et cycliste
- Proximité immédiate du Bassin d'Arcachon (liaison douce)
- Mitoyen avec deux espaces Boisés Classés (environnement naturel exceptionnel)
- L'aménagement retenu ne nécessitera aucun abattage d'arbre

Section « Comprendre le projet » de la page Colidée

122 CONTRIBUTIONS

- Circulation et stationnement (13)
- Commerces (34)
- Habitat (15)
- Mobilités (10)
- Qualité de vie (68)

RECHERCHER
Rechercher dans les participations

AFFICHAGE
Par défaut
Plein écran

ILS ONT CONTRIBUÉ

TRIER

FILTRES

Nicolas Hourcade 4 contributions
Publié le 10/05/2018 à 11:41
Aménager mais pas tout détruire. L'office de tourisme et les terrains de tennis le jouxtant ont un sens. Créer plusieurs cabanes dans le style du bassin (services, assos, salle,...), et aménager l'espace boisé, apporterai du charme à la commune.

Nicolas Sennac 1 contribution
Publié le 08/05/2018 à 19:49
Promouvoir le déplacement en 2 roues (ou autres). Moderniser les réseaux de télécommunications. Limiter la chasse à proximité des habitations et lieux de détente

Rodolphe Riquier 1 contribution
Publié le 05/05/2018 à 21:58
Pour ce site il faudrait des cours de tennis, conserver tous les chênes existants, un terrain de football, un office de tourisme avec un parking arboré, ajouter des tamaris des pins parasols.

Bernard Dutreuil 6 contributions
Publié le 05/05/2018 à 15:36
Une halle polyvalente, construite sur des pilotis à 1m du sol, dans l'espace situé à Cassy entre poissonnerie, cabanes ostréiculteurs et espace de jeux pour enfants, serait utilisable pour les marchés et les spectacles. Parking sur esplanade

Claudine Riquier 1 contribution
Publié le 05/05/2018 à 21:30
Mes attentes pour ce site sont des terrains de tennis, un terrain de football, un office de tourisme avec environnement paysager sans affiches et publicités agressives. Une mise en valeur de cet espace naturel avec la plantation d'essences emblématiques .

Bernard Dutreuil 6 contributions
Publié le 05/05/2018 à 15:43
A l'heure où toutes les banques suppriment des distributeurs de billets et ferment des agences il est illusoire d'espérer un nouveau DAB sur la zone commerciale envisagée. Trop peu utilisé hors saison. Il est plus simple de payer par carte et sans contact

Espace de participation de la page Colidée

Registre physique en mairie

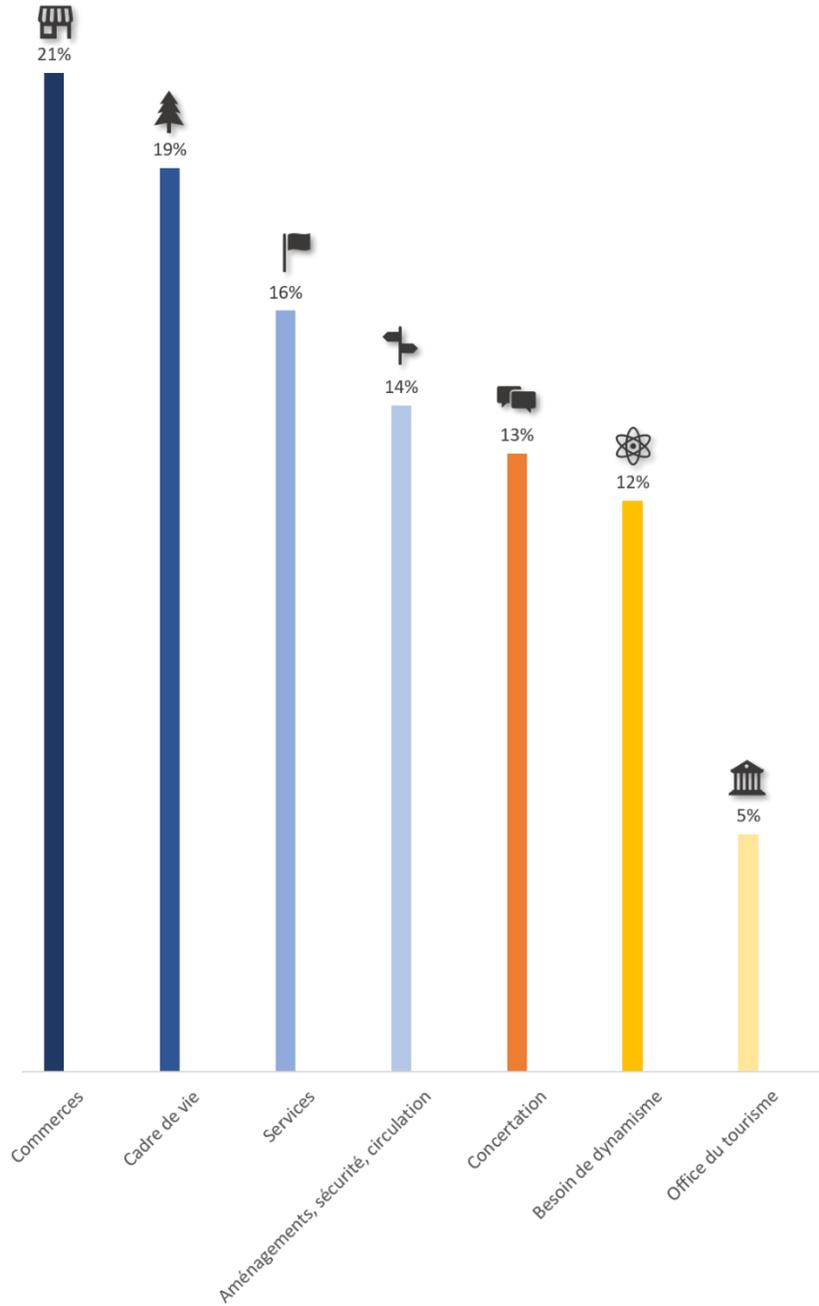
Enfin et pour permettre à chacun d'accéder à la concertation, la municipalité a mis en place un registre physique disponible en mairie et offrant la possibilité aux citoyens d'inscrire leurs idées, leurs attentes et d'exprimer leur opinion par le biais de dépôt de documents, de courrier ou d'une simple inscription écrite.

Chiffres clés de la participation



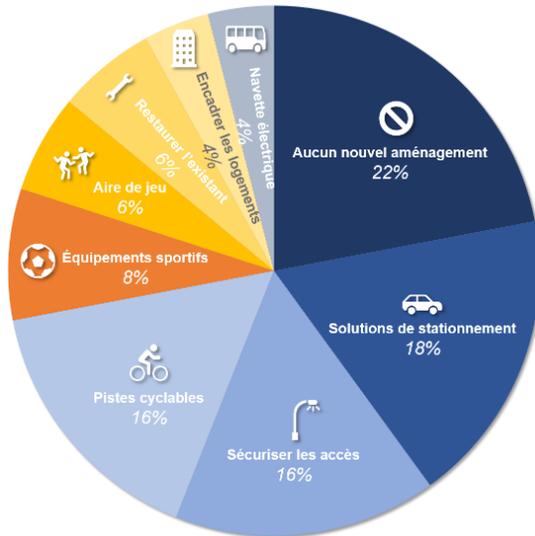
AVIS EXPRIMÉS

1. THEMATIQUES PRINCIPALES

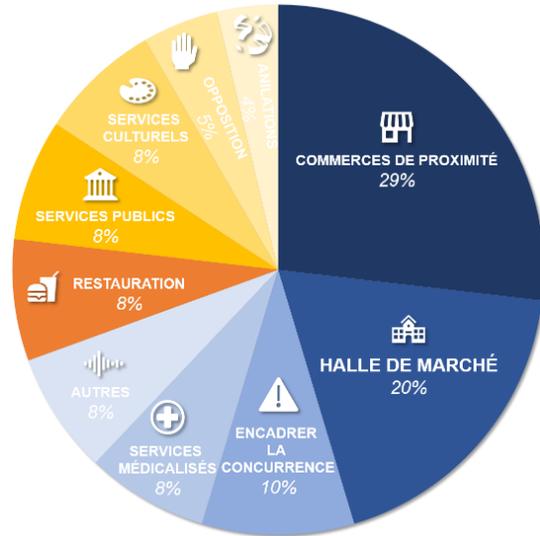


2. IDEES ET PROPOSITIONS

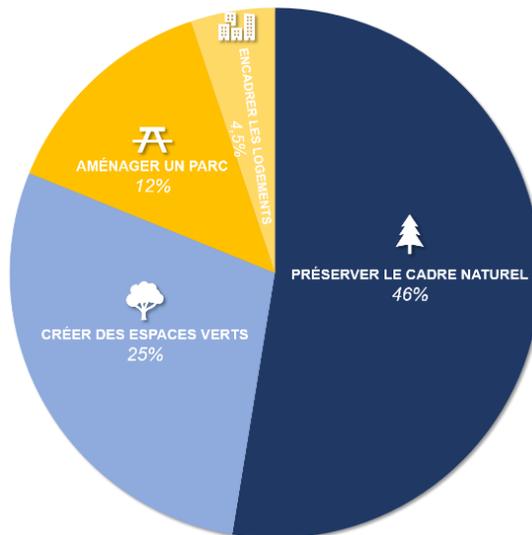
Aménagements, sécurité et circulation



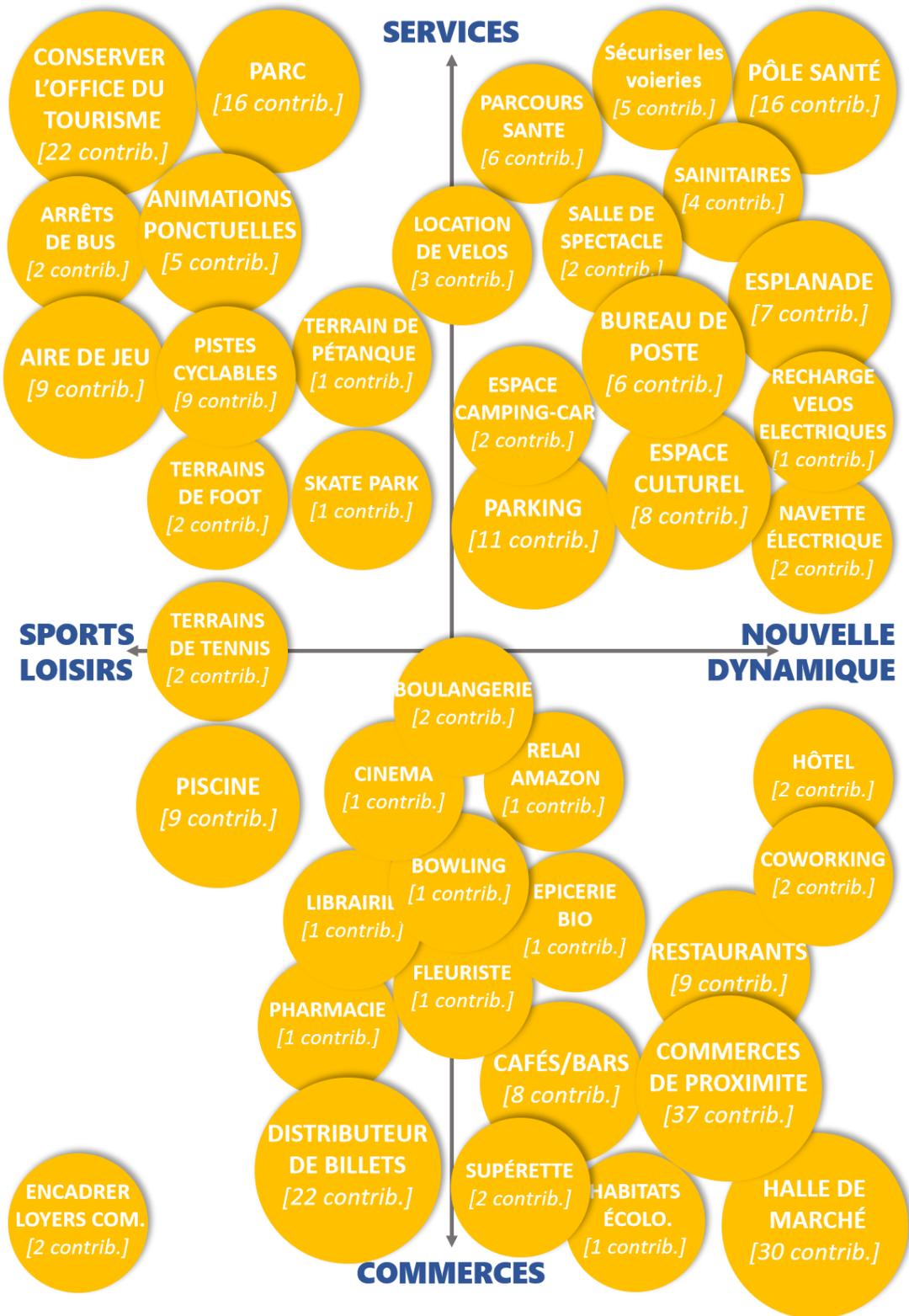
Commerces et services



Cadre de vie



3. CARTOGRAPHIE DES IDEES



BILAN ET ORIENTATIONS

Les échanges en ateliers et les contributions en ligne ont permis à la mairie de préciser les contours du projet et d'appréhender une série d'enjeux et de points de vigilance. Ces enjeux, partagés par une majorité de participants, sont traduits en orientations stratégiques.

1. UN LIEU DE RENCONTRE INTERGENERATIONNEL

La première orientation est la suivante : créer, en lieu et place des équipements sportifs, un réel lieu de vie. Une centralité conviviale créant **du lien entre générations**. De nombreux participants imaginent un lieu aménagé pour convenir à tous les usages.

Les ateliers ont fait ressortir un réel besoin de dynamisme pour le centre-bourg de Cassy et pour la commune de Lanton en général.

Les idées d'aménagements de ce lieu de vie sont nombreuses : commerces de bouche et de proximité, services publics et culturels, services médicalisés, espaces verts, nouveaux équipements...

L'idée majoritairement partagée est celle d'une **halle couverte** : lieu de rencontre, emplacement idéal pour un marché, cette halle est pensée par les habitants comme une réelle opportunité d'aménagement respectueux des commerces existants et encourageant la rencontre et la convivialité.



Exemple d'une halle de marché - Castanet Tolosan

2. PRESERVER LE CADRE NATUREL DE LA COMMUNE

Les ateliers nous ont permis de mesurer l'attachement des citoyens à l'environnement naturel de la collectivité : Lanton est considérée comme une commune apaisée à l'identité de bassin forte.

Dans le cadre du réaménagement du centre-bourg de Cassy, les participants ont insisté sur la nécessaire **conservation de cette identité**.

Qu'il s'agisse de la préservation du bois adjacent ou de la création d'espaces verts, il est important pour une majorité d'habitants de pouvoir retrouver sur ces 2,5 Ha un espace naturel pour se promener, se reposer ou se retrouver entre amis ou en famille.

La préservation du cadre dépasse néanmoins les questions de nature : les participants ont soulevé des besoins d'encadrer les aménagements au niveau **architectural** (des bâtiments de style arcachonnais) et en termes de **hauteur** (pas plus de 2 étages).



La villa Chopin, une bâtisse de style arcachonnais

3. ENCADRER LA CONCURRENCE COMMERCIALE

La principale inquiétude formulée par les participants aux ateliers, habitants comme commerçants, est la concurrence faite aux commerces de proximité existants sur la commune.

Si de nombreux participants souhaitent que cette centralité bénéficie d'un dynamisme commercial de proximité, ils sont également conscients qu'il est important de préserver les commerces existants sur la commune.

L'enjeu est ici de revitaliser cette nouvelle centralité tout en encadrant l'attribution des baux commerciaux. Les participants ont par ailleurs formulé des exemples très concrets en la matière (disponible en annexe) : épicerie bio, commerces de bouche, bistros, en bref des **commerces complémentaires** à ceux existant.



L'épicerie bio est une demande fréquente des participants

4. DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES

Lanton est une commune étendue. Les habitants utilisent souvent leur voiture pour se rendre dans les commerces ou sur les équipements sportifs.

Demain, le déplacement des équipements existants et le développement général de la commune pourra servir de socle au développement des modes doux comme le vélo ou la marche.

Aménagement de pistes cyclables, sécurisation des grands axes (par de l'éclairage ou des barrières), les participants souhaitent pouvoir se déplacer sur la commune de manière simple et sécurisée.

Cet enjeu symbolise une volonté forte des Lantonnais : conjuguer le développement de nouveaux aménagements et services à la rénovation et la réhabilitation d'aménagements existants au service de la qualité de vie.



Certaines pistes cyclables s'éclairent d'elles-mêmes grâce à l'ensoleillement

5. CONSERVER L'OFFICE DU TOURISME À SON EMBLEMMENT

La question de l'Office du Tourisme a fait la quasi-unanimité chez les participants. L'emplacement actuel de l'office est idéal : visible depuis la Départementale, il offre une vitrine de la commune et incite les voyageurs à s'y arrêter.

L'Office n'est néanmoins plus adapté aux usages. Certains participants proposent de le faire rénover et de le réhabiliter. Il s'agit surtout de préserver l'Office du tourisme à son emplacement, un élément majeur de la nouvelle centralité.



L'actuel Office du Tourisme, très apprécié des habitants

CONCLUSION

La participation importante aux différents temps de concertation a permis de confirmer l'intérêt pour ce projet d'une nouvelle centralité lantonnaise.

La majorité des participants a identifié un réel besoin de dynamisme et de renouveau sur ces 2,5 Ha.

Les plus opposés, apparemment localisés à Taussat, ont considéré les temps de concertation comme un moyen d'expression de leur opposition, invitant par exemple à voter à main levée ou appelant à quitter un atelier. Au-delà de cette posture dont on peut se demander les réelles motivations, il faut cependant souligner la participation de l'association Taussat-Village par l'intermédiaire d'un cahier d'acteur.

L'opposition des commerçants est quant à elle plus identifiée, traduisant des questionnements légitimes directement en lien avec leur activité. Des temps d'information de la part de la mairie sur le sujet, les impacts, les modalités, seront sans doute à prévoir pour assurer une bonne pédagogie du projet.

De manière générale, des enjeux importants ont été soulevés :

La préservation de l'identité de bassin de la commune, de son environnement naturel et de son cadre architectural tient à cœur les participants dont certains redoutent une zone trop « bétonnée » à l'usage uniquement résidentiel.

La question de la concurrence commerciale a également animé les débats : en effet, il est important pour les participants que l'arrivée de nouveaux commerces ne se fassent pas au détriment des commerces existants et qui ont parfois déjà du mal à fonctionner.

Un troisième enjeu est celui des déplacements sur cette commune étendue et notamment une fois que les équipements sportifs auront été déplacés à Mouchon. Pistes cyclables, cheminements piétons, éclairage et sécurisation, autant d'actions qui pourront garantir un apaisement de la circulation et une qualité de vie renforcée pour les habitants.

Enfin, la quasi-totalité des participants aux ateliers et à la concertation dématérialisée s'accorde à dire que l'Office du Tourisme ne doit pas être déplacé : cette vitrine de la commune doit être adaptée aux nouveaux usages et services qui feront leur apparition sur la zone.

Qu'il s'agisse de l'aménagement d'une esplanade, d'une halle de marché, du développement des commerces de proximité ou de nouveaux services, le diagnostic largement partagé est que la nouvelle centralité lantonnaise doit combiner les usages.